

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 787

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

069 200 210 RCS Angers.

TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2081880.00 EUR.

Adresse : 1, Rue du Tertre, Parc d'Activités Angers/Beaucouzé 49070 Beaucouzé.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BEAUCOUZE du 09/11/2021, La société SOCIA 3 POITOU CHARENTES, Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 100.000 Euros, dont le siège social est situé à NIORT (Deux-Sèvres) 33 Rue Charles Darwin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIORT sous le numéro 797 898 822, et la société TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH, Société par actions simplifiée au capital de 2.081.880 Euros, dont le siège social est à BEAUCOUZE (Maine-et-Loire) 1 Rue du Tertre - Parc d'Activités Angers/Beaucouzé, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS sous le numéro 069.200.210, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SOCIA 3 POITOU CHARENTES par la société TGS France EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH. La société SOCIA 3 POITOU CHARENTES ferait apport à la société TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH de la totalité de son actif, soit 343.017,85 Euros, à charge de la totalité de son passif, soit 219.615,16 Euros. La valeur nette des apports s'élèverait 123.402,69 Euros. En rémunération de cet apport net, 701 actions nouvelles de 10,00 Euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seraient créées par la société TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH à titre d'augmentation de son capital social de 7.010,00 Euros. La prime de fusion s'élèverait globalement à 116.392,69 Euros. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 701 actions de la société TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH pour 1.000 parts de la société SOCIA 3 POITOU CHARENTES. La fusion est soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La fusion prendrait effet au 1er Janvier 2022 aux plans juridique, comptable et fiscal. La société SOCIA 3 POITOU CHARENTES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion, soit le 1er Janvier 2022. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente

publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS pour la société TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH en date du 10/11/2021, -au Greffe du Tribunal de commerce de NIORT pour la société SOCIA 3 POITOU CHARENTES en date du 12/11/2021. Pour avis M. Christian FOUCHARD Gérant SARL SOCIA 3 POITOU CHARENTESM. Sylvain BEGENNE Directeur Général SAS TGS FRANCE EXPERTISE COMPTABLE PAIE RH.

